mairie de Samoëns

TRAIT D'UNION

INFORMATION MUNICIPALE



NOVEMBRE 2026 #43

04 Les premiers mois du mandat

09 Retour sur les 120 ans de la Jaÿsinia



Tribunes



Les premiers mois du mandat



Patrimoine et cadre de vie : les chantiers avancent



Une saison culturelle pour la jeunesse à Samoëns



Un été à vélo



Agenda

MAIRIE PRATIQUE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

La commune met à disposition l'ensemble des délibérations du Conseil municipal en ligne, à l'issue de chaque séance. Elles sont consultables sur le portail dédié : https://delibs.com/samoens

NEWSLETTER HEBDOMADAIRE SAMOËNS EN BREF

Chaque vendredi recevez le Samoëns en Bref dans votre boîte mail ! Elle vous informe des actualités de la semaine, des rendez-vous à venir et d'une actualité de la Communauté de Communes des Montagnes du Giffre.
Pour s'abonner, il suffit de renseigner son adresse e-mail sur l'accueil du site internet de la commune : www.mairiedesamoens.fr

COORDONNÉES ET HORAIRES DE LA MAIRIE

33 place des Dents Blanches, Samoëns
04 50 34 42 38

contact@mairiedesamoens.fr
www.mairiedesamoens.fr

Lundi	9h-12h | 15h-18h
Mardi	9h-12h
Mercredi	9h-13h
Jeudi	9h-12h
Vendredi	9h-12h | 14h-16h

Mentions légales

Directeur de la publication : François Simond, maire de Samoëns · **Rédaction et conception** : service communication de la mairie de Samoëns · **Crédits photos et images** : mairie de Samoëns, office de tourisme de Samoëns, Graphisme et Paysages, Fondation du Patrimoine, Mathilda Manzi, UCI **Nombre d'exemplaires tirés** : 2000 · **Impression** : Imprimerie Printoclock · **Date de publication** : octobre 2026

SAMOËNS DEMAIN

“Six mois après notre prise de fonction, une première étape se dessine. Ces premiers mois nous ont permis de prendre pleinement la mesure de la responsabilité qui nous a été confiée, de la diversité des enjeux auxquels notre commune doit répondre et des attentes légitimes des Septimontains.

Notre volonté est de nous inscrire dans une continuité, tout en apportant progressivement notre vision et nos orientations. Administrer une commune comme Samoëns, c’est composer avec une grande diversité de sujets, des réalités parfois complexes et des temporalités différentes. C’est aussi mesurer l’ampleur du travail qui nous attend et la nécessité de construire des réponses réfléchies, adaptées et durables.

Ce premier semestre a été consacré à la mise en place de notre organisation : installation du Conseil Municipal, constitution des commissions, désignation de nos représentants au sein des différentes instances intercommunales et départementales. Parallèlement, nous nous sommes approprié les nombreux dossiers en cours, qu’il s’agisse des chantiers structurants de la place du Gros Tilleul et de l’église, des enjeux scolaires ou encore de la préparation du Projet Educatif Territorial 2027.

Ces mois ont également été marqués par une vie locale particulièrement riche. Les manifestations du début d’été, avec en point d’orgue les 120 ans du jardin botanique La Jaÿsinia, ont constitué de formidables occasions de travailler ensemble. Élus, agents municipaux, associations, partenaires et habitants se sont mobilisés autour de rendez-vous fédérateurs, démontrant une nouvelle fois l’attachement des Septimontains à leur village et à son patrimoine. Cette dynamique s’est poursuivie tout au long d’un été particulièrement dense, marqué par une fréquentation exceptionnelle, nécessitant adaptation, réactivité et coordination avec l’Office de Tourisme et les services municipaux. Un quotidien exigeant, où il faut savoir répondre aux besoins immédiats sans perdre de vue les projets de demain.

Dans le même temps, le travail de fond s’est poursuivi. L’analyse de notre situation budgétaire, la réflexion autour du Plan Pluriannuel d’Investissement (PPI) et la programmation des futurs travaux constituent des étapes essentielles pour définir nos priorités. Certaines réalisations ont déjà pu aboutir, à l’image des aménagements de la route des Allamands ou de la création de sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite à l’Office de Tourisme, indispensables au maintien de notre classement touristique.

Notre ambition reste avant tout de garantir à chaque habitant un service public de proximité, accessible et réactif. C’est dans cet esprit qu’un audit organisationnel a été engagé afin d’adapter le fonctionnement des services municipaux aux besoins actuels et futurs de Samoëns. L’objectif est de structurer davantage notre organisation autour de pôles, de renforcer la transversalité entre les équipes et de simplifier les démarches des usagers. Cette évolution devra s’appuyer sur la reconnaissance des compétences de nos agents, sur des conditions de travail adaptées et sur une gestion maîtrisée de la masse salariale.

Enfin, plusieurs réflexions structurantes se poursuivent, notamment concernant l’avenir de la piscine municipale. Sur ce sujet comme sur d’autres, nous souhaitons prendre le temps nécessaire pour mesurer les enjeux et recueillir les attentes des habitants. Une consultation sera ainsi proposée afin de nourrir la réflexion et d’éclairer les décisions à venir. L'écoute des Septimontains doit rester au cœur de notre démarche.

Ces six premiers mois auront été ceux de l’observation, de l’appropriation et de la mise en mouvement. Ils confortent notre conviction : l’avenir de Samoëns doit se construire avec méthode, dans l’écoute et le dialogue, en tenant compte des besoins de celles et ceux qui y vivent au quotidien.”

L’ÉQUIPE MAJORITAIRE SAMOËNS DEMAIN

SAMOËNS 2026

“La liste "Samoëns, notre identité, notre avenir" reviendra vers vous dans un prochain numéro du Trait d'union, pour vous informer des décisions que nous prendrons sur les projets à venir. Vous pouvez retrouver également des informations sur notre page Facebook Samoëns2026.

Nous restons à votre disposition pour toute information.”

Xavier DAVERGNE

Chantal GERMAIN

Jean Marie LAURENT

SAMOËNS QUE J’AIME

“La France perd les pédales. Rationaliser partout où ce sera possible s’imposera. Dans ce contexte difficile, intercommunalités et Grand Massif sont des atoûts. La tentation du repli sur soi doit être dépassée pour éviter de subir notre avenir.”

Jean-Charles MOGENET

Conformément au Règlement Intérieur du Conseil Municipal, cette page est dédiée aux expressions des groupes, calculée au prorata de leur représentativité au sein du Conseil Municipal, sur une base de 5000 caractères (Samoëns demain 3950 signes, Samoëns 2026 800 signes, Samoëns que j’aime 250 signes).

Les « *100 premiers jours* » constituent traditionnellement une première étape symbolique dans un nouveau mandat. Une période consacrée à l'installation de la nouvelle équipe municipale, à la mise en place de son organisation et au lancement des premières orientations.
À Samoëns, ces premiers mois ont permis de poser les bases du fonctionnement de la nouvelle équipe tout en assurant la continuité des projets et des actions de la commune.



Anne-Laure BERTHELOT, Conseillère Municipale, est absente de cette photo.

UNE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE EN PLACE

Le Conseil Municipal d'installation a vu l'élection de François SIMOND en qualité de Maire de Samoëns, ainsi que de cinq adjoints, chacun en charge de délégations spécifiques :

Romain ARTY
1er adjoint

Délégué aux politiques éducatives, à la politique associative et sportive ainsi qu'aux ressources humaines.

Patricia BARBIER
2e adjointe

Déléguée à la politique budgétaire, à la commande publique, aux régies de recettes et de dépenses ainsi qu'à la Maison médicale.

Bernard DAZZA
3e adjoint

Délégué aux travaux, à l'entretien et à la maintenance, à l'environnement et à la sécurité.

Anaïs CESCA
4e adjointe

Déléguée à l'urbanisme, à la politique du logement et à l'aménagement du territoire.

Pierre VAN SOEN
5e adjoint

Délégué à la solidarité ainsi qu'aux politiques culturelle et éducative pour le collège.

LES PREMIERS TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Depuis les élections, les 8 Conseils Municipaux qui se sont déjà tenus ont permis à la nouvelle équipe de mettre en place son fonctionnement, mais aussi de poursuivre le traitement des affaires courantes et l'avancée des projets communaux.
Le 27 avril 2026, le Conseil Municipal a notamment approuvé le budget primitif principal 2026, ainsi que les différents budgets annexes de la commune.
Au fil des séances, de nombreux sujets ont été soumis à l'examen et au vote du Conseil Municipal, parmi lesquels des conventions permettant la poursuite des aménagements de la place du Gros Tilleul sur certaines parcelles privées, notamment au droit des commerces, la validation des tarifs des remontées mécaniques proposés par la société GMDS pour la saison estivale 2026 et l'hiver suivant, la reprise de la convention avec l'Office de tourisme pour l'organisation des visites de groupes au Jardin Botanique Alpin La Jaÿsinia pour la saison 2026, ainsi que divers dossiers liés à l'aménagement du territoire et à l'urbanisme.

DES COMMISSIONS ADAPTÉES AUX PRIORITÉS DU MANDAT

Dès le deuxième Conseil municipal de la nouvelle équipe, les intitulés et les champs d'intervention des différentes commissions municipales ont été définis afin de correspondre au mieux aux orientations portées par les élus et aux besoins de Samoëns.
Cette nouvelle organisation vise à faciliter le travail collectif, à mieux répartir le suivi des différents sujets et à optimiser l'avancée des dossiers et des projets communaux.
Les commissions constituent en effet des espaces de travail essentiels : elles permettent aux élus d'étudier les dossiers, d'échanger sur les différents projets et de préparer les sujets qui seront ensuite, lorsque cela est nécessaire, présentés au Conseil Municipal. Chaque conseiller municipal siège au sein d'au moins une commission. Les élus sont également systématiquement invités à participer à l'ensemble des commissions, qu'ils en soient membres ou non, afin de prendre part aux débats et de suivre les échanges. Ce fonctionnement favorise une approche transversale des sujets abordés et une meilleure circulation de l'information entre les élus.
Découvrez ci-dessous les différentes commissions. Via le QR Code, vous pourrez consulter leurs compositions.

- **Petite Enfance - Enfance - Jeunesse**
  M. ARTY Romain
- **Vie associative - Sports**
  M. ARTY Romain
- **Finances - Commande Publique**
  Mme BARBIER Patricia
- **Urbanisme - Logement - Cadre de vie**
  Mme CESCA Anaïs
- **Travaux - Voirie - PMR**
  M. DAZZA Bernard
- **Environnement - Forêts - Agriculture - Montagne**
  M. DAZZA Bernard
- **Culture - Patrimoine - Identité du village - Solidarité** M. VAN SOËN Pierre
- **Tourisme - Economie locale**
  Mme LEVEQUE Fanny

DES GROUPES DE TRAVAIL ET DES COPIL ACTIFS ET ACTEURS DES DÉCISIONS

En complément des commissions municipales, chaque conseiller municipal est désigné comme référent d'un domaine spécifique (associations culturelles, communication, etc.). Cette organisation permet aux habitants, aux associations, aux acteurs socioprofessionnels, aux services municipaux et aux partenaires de disposer d'un **interlocuteur privilégié et clairement identifié** pour chaque thématique.
Par ailleurs, pour les projets d'envergure, tels que la réhabilitation de la piscine, l'organisation de grands événements ou les aménagements structurants de la commune, des groupes de travail sont constitués sous la forme de comités de pilotage (COPIL). Ouverts à l'ensemble des conseillers municipaux, ils permettent à chacun de s'impliquer dans les projets qui l'intéressent, de contribuer activement aux réflexions et de mettre ses compétences et son expertise au service de l'action municipale.

DES PERMANENCES POUR FAVORISER LA PROXIMITÉ

Au-delà du travail mené en Conseil Municipal et au sein des commissions, les élus souhaitent également favoriser la proximité et les échanges avec les Septimontains.
Dans cette dynamique, des permanences sont mises en place afin de permettre aux habitants de rencontrer plus facilement les élus, de leur faire part d'une question, d'une problématique ou d'échanger directement avec eux sur un sujet concernant la commune.

- **Un mercredi sur deux, de 9h à 11h, sans rendez-vous**. Les administrés peuvent se présenter directement à l'accueil de la mairie.
- **Le premier samedi de chaque mois, de 9h à 11h, sur rendez-vous**. Les rendez-vous doivent impérativement être pris au préalable par mail à contact@mairiedesamoens.fr ou par téléphone au 04 50 34 42 38.



Samedi 7 novembre
Mercredi 25 novembre

Samedi 5 décembre
Mercredi 9 décembre
Mercredi 23 décembre

RÉUNION PUBLIQUE

14 novembre
19 heures
Bois aux Dames

UN PREMIER TEMPS DE RENCONTRE AVEC LES SEPTIMONTAINS

Pour aller plus loin dans cette volonté de dialogue et de proximité, la Municipalité propose également une **première rencontre publique** avec les Septimontains le samedi 14 novembre.
Ce temps d'échange permettra aux habitants de rencontrer les élus, d'échanger directement avec eux et d'aborder les sujets qui concernent la vie et l'avenir de la commune.

PLACE DU GROS TILLEUL : UNE NOUVELLE ÉTAPE

Depuis le 31 août dernier, la troisième tranche du chantier de réaménagement du centre-bourg est engagée. Les travaux se poursuivent à un rythme soutenu sur la place du Gros Tilleul, avec pour objectif de faire progresser significativement l'aménagement de cet espace emblématique de Samoëns avant l'arrivée de l'hiver.
Cette nouvelle phase concerne plusieurs secteurs de la place : l'arrivée de la Grande Rue, la partie sud, le cœur de la place ainsi que ses abords.
Les interventions portent notamment sur le décaissement des sols, nécessaire à la réalisation des futurs aménagements, ainsi que sur l'installation des fourreaux destinés à la fibre optique, à la sonorisation et aux réseaux électriques. Une vérification des réseaux existants d'eau potable, d'eaux usées et d'eaux pluviales est également réalisée.



Un chantier organisé pour limiter les perturbations

Répartis en cinq zones successives, les travaux progressent de manière à limiter autant que possible les désagréments pour les habitants, les commerçants et les usagers du centre-bourg. Une attention particulière est portée au maintien des accès aux commerces et aux habitations.

Un objectif d'achèvement avant l'hiver

La fin de cette troisième tranche reste programmée pour fin novembre 2026, sous réserve des contraintes techniques et météorologiques. Si certains secteurs ne pouvaient être entièrement finalisés avant l'hiver, des aménagements provisoires seraient réalisés afin de garantir des espaces praticables et de permettre notamment la tenue des festivités de Noël dans de bonnes conditions.
À travers cette nouvelle étape, la commune poursuit la requalification du centre-bourg, avec l'ambition d'offrir un espace public plus agréable, fonctionnel, respectueux de son identité patrimoniale, et de garantir une meilleure accessibilité. La nouvelle équipe a par ailleurs effectué certains changements par rapport au projet initial pour un rendu plus fonctionnel. La commune remercie les habitants, commerçants et visiteurs pour leur patience et leur compréhension tout au long de ce chantier.

BASE DE LOISIRS, PISCINE, ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

La réflexion se poursuit autour de plusieurs équipements structurants de la commune : base de loisirs, piscine et équipements sportifs. Sur ces différents dossiers, les groupes de travail et comités de pilotage sont à l'œuvre afin d'en préciser les besoins, les usages et les contours.
L'objectif de cette phase de travail est de réinterroger et d'affiner les projets amorcés lors du précédent mandat, au regard des orientations de la nouvelle équipe municipale, mais aussi et surtout des besoins et des attentes des Septimontains.
Les différents aspects doivent être étudiés avant d'arrêter les prochaines étapes : usages actuels, besoins futurs, fonctionnement des équipements, contraintes techniques et financières. Ces équipements représentent en effet des enjeux importants pour la vie quotidienne et sportive des habitants, mais également pour l'attractivité et la vie touristique de Samoëns. Ce travail de fond se poursuit aujourd'hui avec les différents acteurs concernés. La Municipalité informera régulièrement les Septimontains de l'avancée de ces réflexions et des orientations qui pourront en découler, dès que les études et les arbitrages permettront de présenter des éléments suffisamment aboutis.

ÉGLISE NOTRE-DAME DE L'ASSOMPTION LA RESTAURATION DE LA TOITURE SE POURSUIT

Après quelques aléas techniques ayant ralenti l'avancement du chantier de restauration de la toiture de l'église, les opérations suivent désormais leur cours.

Plusieurs élus ont récemment eu l'occasion de se rendre sur le chantier, accompagnés du maître d'œuvre, l'agence D'Ar Jhil*. Le début de la pose des ardoises permet d'ores et déjà de mesurer la qualité technique et visuelle du travail réalisé, à la hauteur de cet édifice remarquable, inscrit au titre des Monuments Historiques depuis 1987.
Les travaux se poursuivront ensuite par secteurs successifs, selon un phasage en cinq zones. Cette organisation permettra de structurer l'intervention et de limiter autant que possible les perturbations pour les habitants, les commerçants et les usagers du centre-bourg.

Comment expliquer le retard du chantier malgré l'absence d'interruption ?

Le chantier de l'église n'a pas connu de pause depuis son démarrage à l'automne dernier. Il accuse néanmoins plusieurs mois de retard, en raison de différents imprévus qui se sont succédé au fil de l'avancement des travaux.

En premier lieu, la découverte d'amiante dans les combles a nécessité la mise en œuvre, dans les meilleurs délais, de procédures administratives spécifiques afin de permettre son évacuation dans des conditions de sécurité adaptées, tant pour les ouvriers que pour les usagers du site.

Outre la problématique liée à la présence d'amiante, un foyer limité de mérule a été découvert en juillet dernier sur la charpente, côté nord. Celui-ci a fait l'objet d'un traitement spécifique, conformément à un protocole établi.

Plus récemment, un nouveau foyer suspect a été identifié par le charpentier au niveau de la charpente du chœur. Un échantillon a été transmis à un laboratoire pour analyse, afin de confirmer ou non la présence du champignon et d'évaluer les risques de propagation aux maçonneries. Les résultats permettront de déterminer si une intervention complémentaire est nécessaire. Ces différents aléas techniques, imprévisibles en début de chantier, ont contribué à prolonger les délais de réalisation des travaux.

Par ailleurs, la restauration des charpentes s'est révélée plus complexe que prévu, notamment en raison des difficultés d'intervention dans certains secteurs et sur certaines pièces de bois. Ces éléments, datant de 1705, se sont avérés plus dégradés que les premières évaluations ne le laissaient penser. Un plus grand nombre de pièces a ainsi dû être remplacé, nécessitant également un nouvel approvisionnement en bois.

Cette étape de la restauration a mobilisé pleinement la dizaine de Compagnons de la société Les Métiers du Bois** présents quotidiennement sur le chantier.

Où en sommes-nous ?

Aujourd'hui, le remplacement des bois dégradés de la charpente de la nef est terminé. Ces dernières semaines, les Compagnons ont également procédé à la pose de la volige, qui constitue le support des ardoises.

La pose des ardoises a débuté sur le versant nord au début du mois de septembre, puis plus récemment sur le versant sud. Les travaux avancent désormais en parallèle sur les deux versants. Au total, environ 60 000 ardoises seront posées sur l'ensemble de l'église.

Les huit lucarnes, préparées en atelier, sont également arrivées sur le chantier. Les quatre premières ont été installées sur le versant nord. Les quatre restantes seront posées prochainement, tandis que la charpente de la sacristie et de la nef poursuivra sa restauration.

Début octobre, les quatre vitraux restaurés des lucarnes seront de retour sur le site. Ils seront suivis des quatre nouveaux vitraux, réalisés sur le modèle des éléments existants, qui remplaceront les vitrages simples actuellement présents sur les lucarnes côté place du Gros Tilleul.

Quelle est la suite du chantier ?

La pose des ardoises se poursuivra jusqu'à la fin de l'année, sauf en cas de retard d'approvisionnement majeur. L'échafaudage pourra ensuite être démonté dès que les conditions le permettront.

À noter toutefois que son démontage ne pourra pas intervenir tant que la place du Gros Tilleul sera occupée par les installations liées aux festivités de Noël. Comme lors de son montage, une partie de la place est en effet nécessaire pour permettre la dépose et l'évacuation de l'échafaudage.

La suite du chantier reprendra au printemps 2027 avec la restauration du clocher.

La croix, endommagée lors de l'installation de l'échafaudage, est en cours de restauration. Elle sera restituée à la commune d'ici la fin de l'année.






**L'agence D'AR JHIL est une société d'architecture exerçant dans le secteur public et le domaine privé, sur des projets de toutes tailles. Installée entre Savoie et Dauphiné, elle est spécialisée dans la valorisation du patrimoine bâti, urbain, paysager, qu'il soit ou non protégé.*

***Les Métiers du Bois est une société du groupe Aurige, leader français de la restauration du Patrimoine et des Monuments Historiques. Groupe entièrement familial, sa mission est de préserver, restaurer et magnifier le patrimoine architectural. Son rang et sa notoriété, Aurige les doit à ses savoir-faire uniques et à sa capacité à offrir des métiers artisanaux d'excellence.*

UNE SAISON CULTURELLE
POUR LA JEUNESSE À SAMOËNS



Les élus de la commission Culture ont souhaité redonner toute sa place à une programmation culturelle régulière à Samoëns, avec notamment une saison spécialement pensée pour la jeunesse.
Le principe : proposer un spectacle à chaque période de vacances scolaires, afin d'offrir aux enfants, aux jeunes et aux familles des rendez-vous culturels tout au long de l'année.
Spectacle musical, sons et lumières poétiques, conte, théâtre … la programmation se veut variée et accessible, pour tous les âges et tous les goûts, avec l'envie de favoriser dès le plus jeune âge la découverte, la curiosité et le plaisir de partager un moment culturel.
Une nouvelle saison à découvrir en famille, au fil des vacances scolaires ! Après une première date couronnée de succès durant les vacances de la Toussaint, découvrez désormais :



2026 | SPECTACLE DE NOËL
QUAND VIENT L'HIVER

- **Lundi 21 décembre**
- 10h15 et 16h | 40 min
- dès 2 ans
- Salle du Criou
- 5€ (tarif unique)

Compagnie Une chanson tonton ?

Quand vient le froid, quand tombent les feuilles mortes, chacun se prépare à sa façon : les uns rassemblent noisettes et provisions, les autres enfilent écharpes et bonnets à pompons. Tous, petits et grands, s'émerveillent de voir tomber le premier flocon.

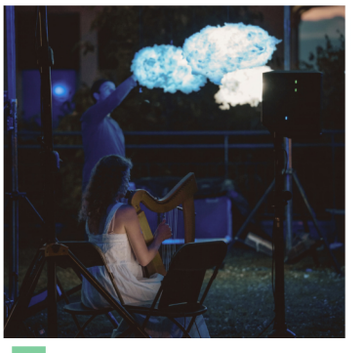

2027 | SPECTACLE DE L'HIVER
L'ONIRONAUTE

- **Mercredi 17 février**
- 18h | 45 min
- Dès 6 ans
- Bois aux Dames
- 5€ (tarif unique)

Compagnie Déo

L'Onironaute est un berger un peu particulier. Il garde des nuages. Mais pas n'importe quels nuages … Des nuages lumineux qui sont capables de prendre vie. Entre le monde des rêves, la tête dans les nuages, Thibaut vous emporte dans un voyage empreint de lumière et de surnaturel.

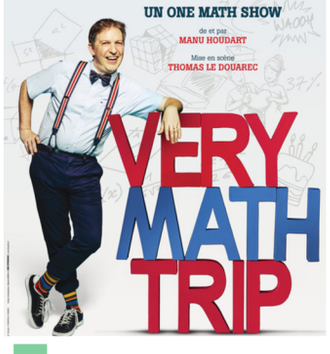

2027 | SPECTACLE DU PRINTEMPS
VERY MATH TRIP

- **Vendredi 16 avril**
- 18h | 1h35
- dès 10 ans
- Bois aux Dames
- 12€ (tarif plein)
  6€ (tarif réduit)

Manu Houdart

Avec une énergie débordante, Manu Houdart, professeur agrégé de mathématiques, s'amuse à nous démontrer que les maths se cachent partout dans nos vies, que le théorème de Pythagore peut se glisser (incognito) dans une partie de foot, que le Bonheur et l'Amour peuvent dépendre d'une simple équation…

RÉSERVER UN SPECTACLE

La programmation culturelle de la commune est disponible sur le site internet **mairiedesamoens.fr**, dans la rubrique Culture, sport et vie sociale / Programmation culturelle.

REVIVONS ENSEMBLE CE WEEK-END EXCEPTIONNEL

Les 4 et 5 juillet derniers, Samoëns célébrait les 120 ans de son Jardin Botanique Alpin La Jaÿsinia. Deux journées de fête qui ont largement dépassé les frontières du jardin pour faire revivre tout un village, son histoire, ses savoir-faire et son patrimoine.

Un anniversaire préparé pendant près d'un an

L'aventure avait commencé près d'un an auparavant, avec une volonté : faire de cet anniversaire un grand moment de rassemblement autour de La Jaÿsinia et de l'histoire de Samoëns.
Au fil des mois, le projet a grandi. Réunions de travail, recherches historiques, collecte de photographies et d'objets, préparation des animations, confection des costumes… Une centaine de personnes a progressivement rejoint l'aventure.
À quatre mois de l'événement, l'installation de la nouvelle équipe municipale a marqué une nouvelle étape dans la préparation. S'appuyant sur le travail déjà engagé et sur l'enthousiasme suscité par cet anniversaire, les élus ont fait le choix de donner une nouvelle ampleur au projet, en enrichissant la programmation et en élargissant la mobilisation autour de l'événement. Une dynamique renforcée qui a progressivement transformé la célébration des 120 ans de La Jaÿsinia en une véritable fête de village.

Pendant deux jours, Samoëns remonte le temps

Spectacles, ateliers, conférences, visites, sorties, démonstrations de savoir-faire et temps inauguraux : plus de 33 animations ont rythmé le week-end. Plus de 200 personnes ont participé aux seuls ateliers proposés sur inscription et 25 artisans et passionnés sont venus partager les métiers et les gestes d'autrefois.
Tout au long du week-end, plusieurs milliers d'habitants et de visiteurs ont également joué le jeu, en venant découvrir les animations, parcourir le village, assister aux différents temps forts et, pour beaucoup, se glisser eux aussi dans l'ambiance du Samoëns d'autrefois.





Bien plus que l'anniversaire d'un jardin

Créée en 1906 à l'initiative de Marie-Louise Cognacq-Jaÿ, La Jaÿsinia est aujourd'hui indissociable de l'identité de Samoëns.
Célébrer ses 120 ans était naturellement l'occasion de rendre hommage à sa fondatrice et à ce jardin exceptionnel. Mais cet anniversaire a aussi permis de raconter une histoire beaucoup plus large : celle de notre vallée, de ses tailleurs de pierre, de ses artisans, de ses bâtisseurs et de toutes les générations qui ont façonné Samoëns.

Une fête rendue possible par une mobilisation collective

La réussite de ce week-end doit beaucoup à l'élan collectif qui s'est construit autour de l'événement.
Associations septimontaines, commerçants et socioprofessionnels, Harmonie Municipale, artisans, intervenants, traiteurs, couturières, bénévoles, habitants, élus et agents communaux ont tous apporté leur pierre à l'édifice..



Une histoire qui continue à vivre

Au-delà de la fréquentation et de la richesse du programme, c'est sans doute cette mobilisation qui restera comme l'une des plus belles réussites de cet anniversaire.

Car notre patrimoine ne se résume pas aux bâtiments, aux paysages ou aux archives que nous conservons. Il prend tout son sens lorsqu'il continue à être raconté, partagé et transmis.

Pendant deux jours, les 120 ans de La Jaÿsinia ont montré combien cette histoire commune reste vivante et combien elle est encore capable de réunir toutes les générations.

Merci à toutes celles et ceux qui ont donné de leur temps, partagé leurs talents, leurs connaissances et leurs souvenirs. Et merci au public, venu nombreux, d'avoir fait de cet anniversaire une véritable fête de village.

120 ans après sa création, La Jaÿsinia continue d'écrire son histoire, au cœur de Samoëns et avec les Septimontains.















POURSUITE DE LA VÉLOROUTE
EN DIRECTION DE VERCHAIX

Depuis fin septembre, la commune de Samoëns poursuit le développement de la véloroute en direction de Verchaix. Les travaux permettront de prolonger l'itinéraire depuis la digue, après le secteur de Carrefour, jusqu'à la limite du territoire septimontain.
Ce nouveau tronçon longera la route départementale tout en bénéficiant d'une séparation sécurisée avec la circulation. Plusieurs accès seront aménagés pour permettre la desserte de certains secteurs par les engins agricoles et les véhicules autorisés. Un aménagement spécifique sera également réalisé au niveau de la route des Chenets afin de faciliter l'insertion sur la véloroute des cyclistes venant du hameau.
La réalisation de ce tronçon nécessitera plusieurs adaptations du terrain : renforcement de certains talus, création d'ouvrages pour permettre la traversée des ruisseaux, dont le ruisseau de la Valentine, et opérations de déboisement lorsque cela sera nécessaire.
D'ici la période de viabilité hivernale (15/11 au 15/03), les terrassements, déblais/remblais, ouvrages hydrauliques, enrochements, réseaux et mise en place de la couche de forme 0/80 seront faits. Au printemps 2027, seront finalisés, la couche de réglage, la couche de roulement, les accotements et les espaces verts + ouvrages hydrauliques qui passeront sur les cours d'eau traversés.
Pendant cette période, un alternat de circulation sera mis en place le long du chantier afin de sécuriser les interventions et les usagers de la route.



CHAMPIONNATS DU MONDE DE CYCLISME
LA VALLÉE DU GIFFRE AU CŒUR DE L'ÉVÈNEMENT UCI 2027

Du 24 août au 5 septembre 2027, la Haute-Savoie vibrera au rythme des Championnats du monde de cyclisme UCI. Un événement sportif d'envergure internationale qui réunira les meilleurs athlètes de la planète et fera rayonner notre territoire bien au-delà de ses frontières.
La vallée du Giffre sera à l'honneur avec deux rendez-vous majeurs. Le 30 août, Morillon accueillera les Championnats du monde de VTT Enduro et E-Enduro, avant de passer le relais à Samoëns, le 1er septembre, pour les Championnats du monde de VTT Cross-country Marathon. Deux disciplines spectaculaires qui permettront aux meilleurs pilotes mondiaux de s'affronter sur les terrains exigeants de nos montagnes.
La commune de Samoëns se réjouit d'accueillir cette compétition prestigieuse, véritable reconnaissance du potentiel sportif et de l'attractivité de notre vallée. C'est une formidable opportunité de mettre en lumière nos paysages, notre patrimoine et notre savoir-faire en matière d'accueil de grands événements.
Au-delà de la performance sportive, ces championnats seront aussi l'occasion de rassembler habitants, visiteurs, bénévoles et passionnés de vélo autour d'un événement fédérateur et convivial.
Un rendez-vous exceptionnel à ne pas manquer pour faire vibrer Samoëns et toute la vallée du Giffre au rythme du cyclisme mondial !



Les dates à retenir jusqu'à fin janvier 2027

11 novembre

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918

à 11h30 devant la mairie de Samoëns

13 novembre

Rencontre avec les Présidents d'associations

à 18h au Bois aux Dames

14 novembre

Réunion Publique

à 19h à l'Espace le Bois aux Dames

16 novembre

"Histoires sans détours ni remords"

Lecture de nouvelles de Guy de Maupassant
à 19h à la médiathèque

21 novembre

Super Loto de la crèche et l'APE

Cartons en vente dans les boulangeries Tiffanie
Espace le Bois aux Dames, dès 16h

27 novembre

Spectacle Ma [non] violence ordinaire

à 19h à l'Espace le Bois aux Dames
Adultes et ados dès 12ans
Gratuit

Udaf Haute-Savoie – Unis pour les familles

Atelier d'inclusion numérique
Thème, infos et inscriptions dans le Samoëns en Bref de la semaine précédente

Du 4 au 20/12

Tombola des commerçants

À chaque achat, cadeau immédiat ou grand tirage le 20 décembre à 18h sous la Grenette !

Du 5/12 au 3/01

Village de Noël

Marché de Noël et animations
5-6 et 12-13 décembre
& du 19 décembre au 3 janvier

5 décembre

Samoëns s'illumine

Dans le bourg de Samoëns, suivi de la course de Noël de l'Office de Tourisme

11 décembre

Don du Sang

De 16h à 18h30 à l'Espace le Bois aux Dames

Udaf Haute-Savoie – Unis pour les familles

Atelier d'inclusion numérique
Thème, infos & inscriptions dans le Samoëns en Bref de la semaine précédente

21 décembre

Spectacle Quand vient l'hiver

Spectacle dès 2 ans
10h15 et 16h
Salle du Criou
5€

9 janvier

Paret Yaute Tour

Lancement du championnat 2027
Piste de l'ancien Oratoire, aux Saix, l'après-midi

Belote de la crèche de Samoëns

Heure à définir
Espace le Bois aux Dames

14 janvier

Voeux du Maire

Heure à définir
Espace le Bois aux Dames

Les dates figurant dans ce calendrier ont été recueillies auprès des associations à la suite d'un appel à contributions diffusé dans une newsletter mi-octobre. Cette liste n'est donc pas exhaustive et présente uniquement les événements communiqués par les associations ayant répondu à notre sollicitation.